Fédération Entraide Protestante

Grand Ouest
Allée Rivière
24100 BERGERAC
Eveline Barral, Secrétaire régionale Intérim
eve-line9.barral@wanadoo.fr
06 21 15 50 55

Veille handicap Mars 2008

- Allocataires de l'AAH
- Etablissements pour personnes handicapées. Campagne budgétaire 2008
- Evaluation de la qualité de vie d'enfants et adolescents pris en charge dans une institution spécialisée
- Dotations régionales limitatives aux ESAT
- Stratégies de « faire-face à la douleur » chez des enfants porteurs de déficience intellectuelle.
- Expérience innovante, en matière de loisirs et d'ouverture
- Des adhérents représenteront-ils la FEP lors du séminaire du CTNERHI ? Le 13 juin ?
- Un site suisse propose des vidéos en langue des signes

Allocataires de l'AAH Plus nombreux et plus âgés en 2006 que de 1994 à 2004

Fin 2006, 745 000 bénéficiaires en métropole : 87% à taux plein ; croissance de 3% par an.
Augmentation du nombre d'enfants handicapés qui à 20 ans peuvent prétendre au dispositif, mais aussi augmentation des naissances prématurées et baisse de la mortalité natale. Les moins de 30 ans n'atteignent plus que 16% (24 en 2004) les 50-59 ans passent à 27% (17 en 2004)
Nombre de bénéficiaires vivant dans un logement indépendant (percevant le complément AAH) a aussi crû (155 000, contre 93 000 en 2004), mais leur situation familiale évolue peu.
La grande disparité du taux d'équipements accueillant des adultes, expliquerait l'inégalité de la répartition des allocataires sur le territoire.
60% des bénéficiaires ont pour seul revenu les prestations sociales.

(Sources : ASH Magazine N°2547 du 29/02/2008)

Etablissements pour personnes handicapées. Campagne budgétaire 2008

Enveloppe de l'ONDAM en 2008 : 267, 3 millions d'Euros
Enfance Adolescents : 78,7
Création 2250 places : Service éducation spécialisée et soins à domicile (1250), Autistes (300) Instituts thérapeutiques, éducatifs & pédagogiques (300), Etablissements pour déficiences intellectuelles(200) Polyhandicaps (150), Accueil temporaire (50)
Création ou extension de 12 CMPP et 22 CAMSP
Adultes : 153,7
Création 5375 places : Services d'accompagnement médico-social et soins infirmiers à domicile (2100 dont 750 pour personnes handicapées psychiques), FAM (1690), MAS (910), Foyers de vie et foyers occupationnels (500), Accueil temporaire (175)
Mesures complémentaires : 35
Rebasage du secteur, pour garantir le développement maximum d'autonomie à tous les âges et corriger les disparités régionales et départementales et offrir des solutions aux personnes les plus lourdement handicapées en attente d'un accueil dans un établissement ou service, par le biais des CPOM.
Soutien au développement des GCSMS.
Masse salariale Taux de 2,15% de progression *(Sources : Circulaire 54 du 15/02/2008 DGAS/DSS)*

Evaluation de la qualité de vie des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle pris en charge dans un institut spécialisé.

A l'heure de l'Evaluation, loin d'être simple lorsqu'on parle de qualité de vie et qui apparaît encore plus complexe face aux expressions différentes des publics accompagnés dans les établissements de la FEP, une étude à consulter, peut-être.

« Cette étude avait un double objectif. Le premier visait à rendre compte de l'impact d'une prise en charge au sein d'un établissement spécialisé, en tant que semi-internes (N=26) ou internes (N=26), sur la qualité de vie *subjective* d'enfants et d'adolescents porteurs d'une déficience intellectuelle, à l'aide du questionnaire AUQUEI. Le deuxième objectif cherchait à vérifier l'applicabilité de ce questionnaire auprès d'une population d'enfants et adolescents porteurs d'une déficience intellectuelle modérée. Les scores de qualité de vie obtenus dans cette étude ont été plutôt satisfaisants (score > 2) pour l'ensemble de la population. Toutefois, le profil des réponses a pointé quelques différences significatives entre les enfants et adolescents selon le mode de prise en charge (semi-internat ou internat). Ces résultats ont été discutés en termes d'apport de l'utilisation du questionnaire AUQUEI pour évaluer aussi la qualité de vie des enfants et adolescents porteurs d'une déficience intellectuelle modérée. »

Fabienne Lemétayer et Marie Gueffier

(Sources : CTNERHI du 10/03 N° 10 ; Revue francophone de la déficience intellectuelle Vol 17, 65-77)

Dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des ESAT

Programme 157-02-03

RÉGIONS	DOTATIONS RÉGIONALES 2008 (en euros)
Alsace	34 855 598
Aquitaine	66 515 721
Auvergne	32 949 183
Basse-Normandie	38 358 772
Bourgogne	35 600 833
Bretagne	70 231 625
Centre	53 950 812
Champagne-Ardenne	31 592 921
Franche-Comté	27 350 731
Haute-Normandie	37 039 138
Ile-de-France	185 954 733
Languedoc-Roussillon	57 161 009
Limousin	21 411 817
Lorraine	57 619 753
Midi-Pyrénées	63 042 233
Nord - Pas-de-Calais	109 646 177
Pays de la Loire	72 159 096
Picardie	47 475 471
Poitou-Charentes	39 552 771
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 194 665
Rhône-Alpes	120 616 237
France entière	1 318 734 691

(Sources : 8 mars 2008 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.)

Stratégies de « faire-face à la douleur » chez des enfants porteurs de déficience intellectuelle Accès durable à l'emploi des personnes handicapées

Une étude qui m'est apparue intéressante et qui peut être consultée en ligne, je vous en ai copié la conclusion « On accorde bien peu de compétences aux enfants porteurs de déficience intellectuelle pour exprimer leur douleur, pas plus d'ailleurs qu'on ne les croit capables d'évoquer leur état interne ou quelque chose de leur intimité psychologique. Désormais, il est admis que les personnes atteintes de déficience intellectuelle ressentent et expriment la douleur, il reste à démontrer que les enfants sont en mesure de faire usage des outils d'auto-évaluation et de mettre en œuvre des stratégies de faire-face en situation clinique.

L'ambivalence que provoque la déficience intellectuelle interfère avec une prise en charge adaptée de la douleur et a peut-être retardé la reconnaissance de la douleur dans cette population.

Aujourd'hui, dans ce domaine, nous sommes en mesure de mettre en évidence les compétences de ces enfants, si tant est que l'on se donne la peine d'en favoriser les conditions d'expression. »

Marc ZABALIA & Cécile DUCHAUX

(Sources : CTNERHI du 10/03 N° 10 ; Revue francophone de la déficience intellectuelle Vol 17, 53-64)

Des loisirs adaptés pour faciliter l'accès à l'autonomie.

Ellipse, association de « militants », voudrait aujourd'hui être reconnue comme un service médico-social. Depuis 10 ans, cette association se soucie de « l'intégration des personnes handicapées mentales par le biais d'activités organisées et de loisirs adaptés à l'extérieur des institutions ou de l'univers familial.» (Dans les Yvelines)
Aujourd'hui, ils comptent 10 professionnels et prés de 200 adhérents. Randonnées à la campagne, sportives, week-ends équestres ou touristiques, visites culturelles, sorties thématiques,… Programmes établis en concertation avec les personnes handicapées tous les trimestres et quelquefois en partenariat avec d'autres structures de milieu dit « ordinaire » mais aussi d'autres milieux institutionnels. Des liens se tissent naturellement en dehors même des activités, aussi, un temps de répit ou d'échanges pour les familles.

(Sources : ASH N° 2549 du 14 mars 2008)

Séminaire du CTNERHI

Emploi, plutôt qu'allocations : les nouvelles politiques du handicap en Europe :
Le vendredi 13 juin 9h30 – 17h 236 bis, rue de Tolbiac 75013 PARIS r.martinez@ctnerhi.com
Tel 01 45 65 59 40 Coût : 300€ la session

(Sources : CTNERHI du 17/03/08 N° 11)

Un site suisse propose des vidéos en langue des signes

Très convivial, ce site apparaît prendre en compte le monde des sourds, au travers de vidéos dynamiques.
De nombreux sujets abordés :
Le monde des sourds – la santé – la sexualité – les familles – les relations – les violences – les drogues – le travail – les formations.
Un dictionnaire, dans chaque thème aussi doit permettre d'apprendre cette langue ou certains mots.
Ne connaissant pas la langue des signes, je ne peux évidemment pas juger des conversations, (bien qu'elles me semblent être inscrites à côté) et **j'invite les professionnels à vérifier de la qualité de ce site**.

(Sources : www.pisourd.ch)